

1

Introduction

Le dynamisme de l'économie de Singapour, le rôle de cette île comme carrefour des communications et des transports dans la région, et la participation de l'État de Singapour à un grand nombre d'organismes internationaux en font un interlocuteur important pour le Canada lorsqu'il s'agit de questions d'ordre commercial, économique et politique de portée régionale autant que mondiale. Même si les relations politiques et économiques entre le Canada et Singapour se solidifient en ce moment, il demeure possible de resserrer ces liens de façon significative au cours des années à venir.

Le Canada entretient de solides relations avec Singapour en raison de leur commune appartenance au Commonwealth, de leur vision analogue des problèmes internationaux ainsi que de l'appui que le Canada accorde à l'ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) et du dialogue qu'il maintient avec cet organisme. Les deux pays échangent des renseignements et leurs points de vue sur de nombreuses questions. C'est ce qui s'est produit dernièrement concernant les négociations commerciales multilatérales, l'évolution politique et économique de cette région et le maintien de la paix. Néanmoins, le commerce demeure de loin l'élément caractéristique des liens entre le Canada et Singapour.

La présente étude porte sur la nature et l'envergure des relations commerciales et économiques entre le Canada et Singapour au cours de la dernière décennie. Elle décrit en particulier les relations, les accords et les programmes bilatéraux, et aborde brièvement quelques-unes des instances internationales et multilatérales auxquelles le Canada et Singapour participent tous deux activement.

La situation économique actuelle de Singapour, exposée à la section 2, donne un aperçu de la performance de cet État reconnu pour son dynamisme économique en Asie. La section 3 offre une vue d'ensemble des relations commerciales entre le Canada et Singapour et souligne l'évolution du commerce entre les deux pays, en ce qui concerne son volume et sa composition. Cette section fait également état des mesures prises par le Canada en vue de commercialiser ses exportations et des priorités établies aux fins de sa stratégie commerciale avec Singapour.

La section 4 se limite essentiellement au rôle de Singapour comme centre régional des programmes canadiens d'aide au développement dans le cadre de l'ANASE, Singapour ne bénéficiant pas de cette aide. Les accords et les ententes entre le Canada et Singapour actuellement en vigueur sont répertoriés à la section 5. Ils constituent l'infrastructure de base permettant d'élargir les relations économiques et commerciales entre le Canada et Singapour. Cette section donne également un résumé des autres domaines de coopération.